

CHAMPIONNAT DE TIR DE PRECISION

A) REPARTITION DES PLACES PAR CLUB :

1 place par tranche de 40 licenciés dans le club (sans restriction d'âge ou de sexe), base des effectifs 2018.

Secteur Annécien			Secteur Chablais			Secteur Clusien		
Club	Effectifs	Places	Club	Effectifs	Places	Club	Effectifs	Places
ALBY	64	2	MACHILLY	67	2	BORNE	35	1
CP ANNECY	31	1	EVIAN	55	2	CHEDDE	28	1
BOULE ARGENT	12	0	ANNEMASSE	67	2	CLUSIENNE	22	1
VUACHE	25	1	GAILLARD	115	4	CORNIER	40	1
LES CARRES	122	4	PUBLIER	22	1	LE FAYET	34	1
LAURE TEAM	28	1	LES ROCAILLES	57	2	THYEZ	42	2
RUMILLY	269	7	LE SALEVE	78	2	MAGLAND	61	2
SEYNOD	41	2	THONON	41	2	LA ROCHE	57	2
ST FELIX	64	2	THOLLON	17	1	SALLANCHES	97	3
LA SEMINE	25	1	AMIS DE SOURIS	21	1	SARDAGNE	56	2
THONES	76	2				SCIONZIER	95	3
VEYRIER	38	1				LES HOUCHES	31	1
						VOUGY	34	1
Totaux	797	24	Totaux	540	19	Totaux	632	21
Nb de qualifiés pour Chpt 74		6	Nb de qualifiés pour Chpt 74		5	Nb de qualifiés pour Chpt 74		5

La répartition pour 16 places est calculé par la formule : total place club x 16 / total cd74 qualifiés clubs soit :

ANNECIEN : $24 \times 16 / 64 = 6$

CHABLAIS : $19 \times 16 / 64 = 4.75$ soit 5

CLUSIEN : $21 \times 16 / 64 = 5.25$ soit 5

Total pour le Championnat départemental : 16

qui en qualifieront 2 pour la ligue et la ligue qualifieras 2 joueurs pour le France

B) DEROULEMENT DES QUALIFICATIFS SECTEURS :

L'idéal serait d'avoir 3 pas de tir avec donc 3 arbitres (les mêmes de préférence pour une meilleure équité) à chaque qualificatif secteur.

1) Secteur ANNECIEN (24 partants pour 6 places)

De 9h à 12h :

Epreuve pour tous les qualifiés clubs soit 24 passages sur 3 pas de tir = 8 passages à 20 minutes soit 160 minutes (2h40 arrondi à 3h pour inclure des pauses)

Les 6 premiers sont pré-qualifiés pour la qualification définitive secteur : numéroté de 1 à 6 d'après le classement.

De 14h à 15h30 :

Les 12 suivants (du 7^{ème} au 18^{ème}) refont un passage pour en qualifier de nouveau 6 : numéroté de 7 à 12.

Epreuve sur les 3 pas de tir soit 4 passages de 20 minutes = 1h20 arrondi à 1h30

De 16h à 20h :

Rencontre élimination directe sur un seul pas de tir :

N°1 contre N°12

N°2 contre N°11

N°3 contre N°10

N°4 contre N°9

N°5 contre N° 8

N°6 contre N°7

2) Secteur CHABLAIS (19 partants pour 5 places)

De 9h30 à 12h :

Epreuve pour tous les qualifiés clubs soit 19 passages sur 3 pas de tir = 7 passages maxi à 20 minutes soit 140 minutes (2h20 arrondi à 2h30 pour inclure des pauses)

Les 5 premiers sont pré-qualifiés pour la qualification définitive secteur : numéroté de 1 à 5 d'après le classement.

De 14h à 16h :

Les 10 suivants (du 6^{ème} au 15^{ème}) refont un passage pour en qualifier de nouveau 5 : numéroté de 6 à 10.

Epreuve sur 2 pas de tir soit 5 passages de 20 minutes = 1h40 arrondi à 2h

De 16h30 à 20h :

Rencontre élimination directe sur un seul pas de tir :

N°1 contre N°10

N°2 contre N°9

N°3 contre N°8

N°4 contre N°7

N°5 contre N° 6

3) Secteur CLUSIEN (21 partants pour 5 places)

De 9h30 à 12h :

Epreuve pour tous les qualifiés clubs soit 21 passages sur 3 pas de tir = 7 passages à 20 minutes soit 140 minutes (2h20 arrondi à 2h30 pour inclure des pauses)

Les 5 premiers sont pré-qualifiés pour la qualification définitive secteur : numéroté de 1 à 5 d'après le classement.

De 14h à 16h :

Les 10 suivants (du 6^{ème} au 15^{ème}) refont un passage pour en qualifier de nouveau 5 : numéroté de 6 à 10.

Epreuve sur 2 pas de tir soit 5 passages de 20 minutes = 1h40 arrondi à 2h

De 16h30 à 20h :

Rencontre élimination directe sur un seul pas de tir :

N°1 contre N°10

N°2 contre N°9

N°3 contre N°8

N°4 contre N°7

N°5 contre N°6

C) DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

16 partants pour 2 places et un champion sur 2 pas de tir

De 9h à 12h :

Epreuve pour tous les qualifiés soit 16 passages sur 2 pas de tir = 8 passages à 20 minutes soit 160 minutes (2h40 arrondi à 3h pour inclure des pauses)

Les 4 premiers sont pré-qualifiés pour la qualification définitive secteur : numéroté de 1 à 4 d'après le classement.

De 14h à 16h :

Les 12 suivants (du 5^{ème} au 16^{ème}) refont un passage pour en qualifier de nouveau 4 : numéroté de 5 à 8.

Epreuve sur les 2 pas de tir soit 6 passages de 20 minutes = 2h

De 16h30 à 20h :

¼ de finale Rencontre élimination directe sur 2 pas de tir :	½ finale Rencontre élimination directe sur 2 pas de tir :	Finale Les 2 joueurs sont qualifiés pour la ligue, finale pour le titre
N°1 contre N°8 et N°4 contre N°5	gagnant 1 contre gagnant 4	
N°3 contre N°6 et N°2 contre N°7	gagnant 2 contre gagnant 3	